

## Scies à chaîne

# Scies à chaîne - Équipement et vêtements de protection individuelle

### Sur cette page

[Quel équipement de protection individuelle recommande-t-on de porter?](#)

---

## Quel équipement de protection individuelle recommande-t-on de porter?

Pour réduire les risques de blessures, il convient de porter les vêtements protecteurs et [l'équipement de protection individuelle](#) (ÉPI) appropriés à la tâche exécutée. Il faut procéder à [l'identification des dangers](#) et à [l'évaluation des risques](#) associés à chaque tâche afin de déterminer les [mesures de contrôle](#) nécessaires, y compris les ÉPI.

Les vêtements doivent être bien ajustés pour éviter tout accrochage avec la chaîne de la scie. Il est recommandé de porter les vêtements et l'équipement de protection individuelle suivants lorsqu'on se sert d'une scie à chaîne.

Les renvois aux normes mentionnées plus bas visent l'édition la plus récente. Il convient de consulter la loi et les règlements en vigueur dans votre région ou encore l'organisme local de santé et sécurité au travail pour vérifier l'édition ou la version qui s'applique à votre lieu de travail.

### [Protection des yeux](#)

Lunettes de sécurité avec écrans latéraux, lunettes à coques et écrans faciaux homologués par une norme telle que la norme CAN/CSA Z94.3-20, Protecteurs oculaires et faciaux pour l'industrie.

- Un écran facial fixé au casque de sécurité ne constitue pas en lui seul (c.-à-d. sans lunettes de sécurité) une protection oculaire suffisante.

### [Gants et mitaines](#)

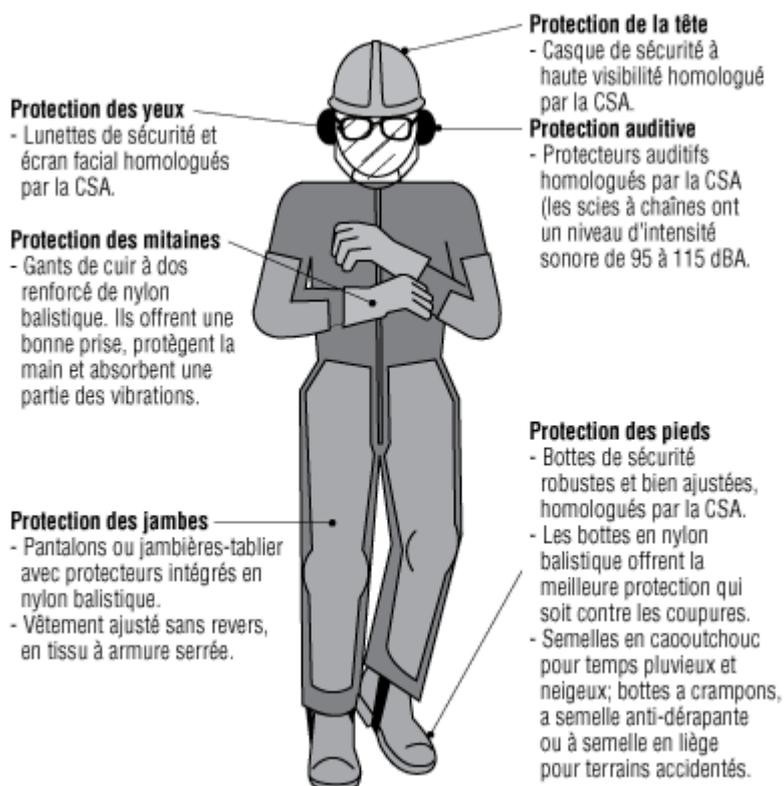
Gants de cuir avec renfort en nylon balistique au dos.

- Ces gants offrent une bonne prise sur la scie et [absorbent en partie les vibrations néfastes aux mains](#).
- Les gants en cuir peuvent également prévenir les coupures à l'affûtage de la chaîne.

## Chaussures de protection

Bottes de sécurité robustes et bien ajustées, homologuées par une norme telle que la norme CSA Z195-F14 (C2023), Chaussures de protection.

- En plus d'avoir les caractéristiques standard des bottes de sécurité pour l'industrie, celles portées par les utilisateurs de scies à chaîne doivent être faites d'un matériau à l'épreuve des coupures offrant une protection en cas de contact avec la chaîne en mouvement.
- Les bottes faites en nylon balistique offrent la meilleure protection qui soit contre les coupures.
- Utiliser des semelles en caoutchouc par temps pluvieux ou neigeux; et des bottes à crampons, à semelles antidérapantes ou en liège pour les terrains accidentés.



## Protection de la tête

Casque de sécurité à haute visibilité, homologué par une norme telle que la norme CSA Z94.1-15 (C2024), Casques de sécurité pour l'industrie : tenue en service, sélection, entretien et utilisation.

## Protection auditive

Protecteurs auditifs homologués par une norme telle que la norme CSA Z94.2-F14 (C2024), Protecteurs auditifs : performances, sélection, entretien et utilisation. (Les scies à chaîne génèrent des niveaux de bruit élevés pouvant atteindre 95 à 115 dBA.)

## Protection des jambes

- Pantalons ou jambières-tablier avec protège-genoux intégrés en nylon balistique. Les pantalons montant jusqu'à la taille offrent une protection accrue, comparativement aux pantalons protégeant le bas du corps jusqu'en haut de la cuisse.
- Vêtement ajusté sans revers, en tissu à armure serrée.

## Protection contre les chutes

Savoir quand utiliser la protection contre les chutes, y compris [les systèmes d'arrêt de chute](#), [les ceintures de travail](#), [les harnais](#) et [les cordons d'assujettissement](#).

## Vêtements haute visibilité

Porter des vêtements haute visibilité (p. ex., des gilets) lorsque cela est approprié.

---

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2025-05-26

## **Avertissement**

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.